

N°FIN/2023/97**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 novembre 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 novembre 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 40 Votants : 46

Séance du 28 novembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-huit novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à Mme Linda GUEDJALI
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Elisabeth LEFEVRE
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT
M. Nicolas DEILLER
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE BORNE TOURISTIQUE TACTILE
3 D : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2024.**

FIN/2023/97

**Conseil communautaire du
28 novembre 2023****Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE BORNE TOURISTIQUE TACTILE 3 D : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2024.**

Le vice-Président, Monsieur Gérard VERGNAUD rappelle que la Communauté de Communes du Jovinien possède un Office de Tourisme (OT) intercommunal qui rayonne sur les 19 communes que compte le territoire. Labellisé Pays d'Art et d'Histoire en février 2021, le territoire bénéficie de nombreux éléments de patrimoine architectural, paysager ou gastronomique qu'il convient de valoriser par tous moyens adaptés aux nouvelles pratiques des visiteurs.

L'opération consiste en l'acquisition d'une borne interactive tactile 3D mobile pour doter l'Office de tourisme intercommunal d'un outil d'information des visiteurs, de promotion du territoire à Joigny ou lors de salons extérieurs et de création de produits "sur mesure" par les utilisateurs eux-mêmes.

Après s'être doté d'une application destinée à valoriser l'ensemble de l'offre touristique, gastronomique, nature, culturelle, patrimoniale ou de loisirs du territoire, l'Office de Tourisme poursuit la dématérialisation de ses supports pour répondre chaque jour plus précisément à l'évolution des attentes des visiteurs comme celle des moyens de communication actuels. Un lien avec le site Internet "Le Jovinien" sera mis en place pour une actualisation régulière par les équipes de l'office.

Ce dispositif permettra enfin de développer un office de tourisme "hors les murs" car deux communes du territoire intercommunal envisagent de se doter d'un écran qui contiendra des informations et services similaires grâce à une liaison avec la borne principale.

Cette borne aura plusieurs avantages essentiels :

- Inciter les visiteurs à créer leur parcours à pied, en vélo, en voiture avec leurs points d'intérêts comme les sites à visiter, les chemins de randonnée, les bonnes tables, les galeries d'art, les hébergements, les producteurs. Ils peuvent ensuite envoyer ce qu'ils ont sélectionné sur leur propre smartphone et partir à la découverte du Jovinien.
- Assurer la mise à jour globale et régulière : les professionnels du tourisme mettent leurs fiches sur la base de données régionale Décibels Data pour être mieux référencés dans les sites internet du département, de la région et ainsi dans la borne. Pour ceux qui ne sont pas référencés, la borne sera aussi alimentée par les conseillères en séjour de l'OT du Jovinien et la manager en centre-ville de Joigny grâce au backoffice de notre application et site internet *Le Jovinien*, relié aussi à la borne.

Cette nouvelle borne entre par ailleurs dans les programmes :

- De la qualité de l'accueil, engagement d'ADN Tourisme, notre fédération nationale par un contact renouvelé avec les conseillères en séjour puisque la borne sera dans les locaux de l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien,
- De développement de l'usage des nouvelles technologies inscrites dans le schéma régional du tourisme de Bourgogne-France-Comté,
- Du slowtourisme, voté en assemblée générale de Yonne Tourisme,
- De tourisme durable avec la concentration des informations, la diminution de la quantité de brochures diffusées, de la mise en avant des producteurs et des circuits-courts, des activités locales,

Le plan de financement de l'opération s'établit comme suit :

Financements publics concernés		Montant de la dépense éligible financée par des fonds publics	Pourcentage d'intervention sur base éligible DETR	% sur base éligible cofinanceurs	Montant du financement
DETR	Sollicité	20 152,83 €	30,00%		6 046 €
FINANCEMENTS PUBLICS			30,00%		6 046 €
Autofinancement	o emprunt o fonds propres	20 152,83 €	70,00%		14 107 €
TOTAL FINANCEMENTS			100,00%		20 153 €

Un financement peut être demandé à l'Etat au titre de la DETR 2024 pour accompagner la réalisation de ce projet. Le comité directeur de l'Office de tourisme a émis un avis favorable.

Après avoir entendu l'exposé du vice-Président ;

VU la conférence des Maires et la commission des finances du lundi 20 novembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, M. Bruno JAN ne prenant pas part au vote, à l'unanimité,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

AUTORISE le Président à faire l'acquisition d'une borne tactile 3D interactive pour l'installer dans les locaux de l'office de tourisme intercommunal de Joigny et du Jovinien,

AUTORISE le Président à solliciter une subvention au titre de la DETR 2024 à hauteur de 6 046€, soit 30% de la dépense HT,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND